RÉGION NORMANDIE

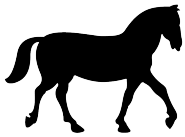

Organisation d’un évènement national dans la filière équine

Objectifs

L’une des priorités de la politique régionale en faveur de la filière équine vise à mettre en œuvre une démarche évènementielle offensive pour faire de la Normandie la Terre du cheval par excellence.

Il s’agit ainsi, d’une part, d’augmenter l’envergure, la notoriété, le taux de fréquentation des manifestations équestres (concours hippiques, courses, concours d’élevage…) et, d’autre part, d’associer les organisateurs d’évènementiels à la mise en œuvre de cette politique régionale.

Ce dispositif vise à :

- faire rayonner l’excellence de la filière équine normande grâce à un impact médiatique important
- renforcer l’attractivité de la Normandie à travers sa vocation équine
- favoriser l’émergence des futurs champions de demain
- favoriser la promotion et la commercialisation des produits de l’élevage équin, ainsi que les produits issus de l’agriculture, de la pêche et des ressources marines normandes.

Bénéficiaires

Les structures organisatrices d’’évènements.

Caractéristiques de l’aide

Pour être éligible, l’évènement doit :

- ne pas être organisé par une structure déjà bénéficiaire d'une aide de la Région dans le cadre de l'organisation d'un évènement international sur le même site ;
- être un Championnat de France inscrit dans le calendrier de la fédération nationale en charge de la discipline (sport ou élevage) ;
- **ou** être une étape d'un circuit Grand national FFE – AC Print ;
- **ou** être un concours ''métier(s) filière équine'', au minimum de niveau national faisant également la promotion de ce(s) métier(s) et de son (leur) évolution (table-ronde, conférence, atelier…) ;

- avoir lieu en Normandie, le siège de l'organisateur pouvant être hors du territoire régional ;
- confirmer un engagement financier d'autres collectivités territoriales **et** de sponsors privés ;
- mettre en oeuvre un programme de relations publiques au minimum national et valorisant la Normandie équine.

Ne sont pas éligibles à ce dispositif :

- les compétitions réalisées dans un cadre scolaire (type championnat de France UNSS) ;
- les courses de chevaux en tant que telles, à l'exception du championnat de France de course de galop à poney ;
- les évènements présentant un aspect purement culturel ou touristique ;
- les évènements ayant enregistré un déficit croissant lors de 2 éditions successives.

Montant de l'aide :

- pour un Championnat de France : subvention forfaitaire de 5 000 € ;
- pour un Grand National FFE AC-Print : subvention forfaitaire de 5 000 € à15 000 € ;
- pour un concours ''métier(s)'' : subvention forfaitaire de 10 000 €.

Compte tenu du nombre important d'évènements organisés en Normandie, l'éligibilité seule n'entraîne pas l'attribution d'une subvention. Le soutien de la Région et son montant répondent aux principes de sélection suivants :

ü l'attractivité de l'évènement auprès des participants, notamment de l'excellence nationale ;

ü l'attractivité de l'évènement pour le public néophyte ;

ü le plan media et la qualité d'accueil des journalistes durant l'évènement ;

ü la cohérence du budget avec l'ambition du projet et les actions mises en œuvre (viabilité du projet) ;

ü les partenariats régionaux engagés, notamment pour la valorisation de l'excellence des produits alimentaires normands ;

ü le soutien financier du territoire d'implantation.

Contacts

CONTACT

Louisa OBGARTEL

DARM

Service Economie Equine & Forêt-Bois

Chargée de Projets

0231068942

louisa.obgartel@normandie.fr